



# DEMANDE DE CREATION D'ENTENTE «JEUNES» & «FEMININES» EN COMPETITIONS DE DISTRICT

## DECLARATION D'ENTENTE

**Une entente est annuelle.** Toutes les formalités administratives sont à renouveler au début de chaque saison. (Cf. article 39bis RG FFF et article 8 RG LFNA).

**Vous devez faire parvenir au District de Football de la Haute-Vienne votre demande d'entente, dûment remplie, ainsi que le règlement.** Après validation du Comité de Direction vous pourrez enregistrer votre engagement sur FOOTCLUBS.

Nous soussignés, Présidents(es) des clubs mentionnés ci-dessous, demandons l'autorisation de réaliser pour la saison 2021/2022 une équipe de ..... en «ENTENTE», dans la catégorie, ..... (mentionner la catégorie de compétitions).

### COMPETITIONS DEPARTEMENTALES ET INTER-DISTRICTS

- Inter-Districts U19 – U17 – U15 – U13 – U11 (1)  
- Féminines Inter-Districts – Féminines séniors à 11 – Féminines séniors à 8 (1)  
Féminines à 8 ou 5 - U17F – U14F – U13F – U11F (1)  
Féminines Foot à 5 – U10F – U8F (1)  
Féminines Foot à 4 – U7F – U6F (1)  
(1) Rayer les mentions inutiles

Nom du club n° 1	Nom du club n° 2	Nom du club n° 3	Nom du club n° 4
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
N° affiliation : .....			
Nom du (de la) Président(e)			
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

**Club SUPPORT (obligatoire) :** .....

Appellation exacte de l'équipe en entente : (club support 1er nommé) :

Entente .....

Nom du responsable : ..... / Tél : .....

Mail : .....

Fait le..... Signature et cachet du club			

**ATTENTION ! UTILISER UNE FICHE PAR CATEGORIE DE COMPETITION EN PRECISANT LE NOM DE LA COMPETITION  
(ex: U15 - U17 D1 - Féminines à 11 séniors - Féminines à 8 séniors ...)**

Cette demande, à remplir à l'initiative du club support, est à transmettre au District de Football de la Haute-Vienne pour validation du Comité de Direction.